

Le budget de l'Éducation nationale va augmenter de 1,04 milliard d'euros en 2020

3-4 minutes

Alors qu'il avait déjà augmenté de 860 millions d'euros en 2019 par rapport à 2018, le budget de l'Éducation nationale va continuer à progresser. Selon le document "[tiré à part](#)" qui accompagne le [rapport](#) préparatoire au débat d'orientation des finances publiques de juillet 2019 du gouvernement, il va passer de 51,68 milliards d'euros en 2019 à 52,72 milliards d'euros en 2020 (+1,04 milliard d'euros). Il devrait continuer sa progression en 2021 (53,52 milliards d'euros) et en 2022 (54,32 milliards d'euros) pour une hausse, entre 2019 et 2022, de 2,64 milliards d'euros.



Le budget de l'Éducation nationale devrait augmenter chaque année jusqu'en 2022

Selon le document, cette hausse du budget du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse "permettra notamment de mettre en œuvre les annonces du président de la République relatives au dédoublement de classes et à la limitation du nombre d'élèves en CP, CE1 et grandes sections de maternelles ([lire sur AEF info](#)), ainsi que la montée en charge du service national universel".

En outre, il est indiqué que "les effectifs seront stabilisés sur 2020-2022". En novembre 2018, Jean-Michel Blanquer, auditionné sur le [PLF 2019](#) par la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, avait assuré qu'il n'y aura "pas de diminution drastique" des postes dans les années à venir ([lire sur AEF info](#)).

Le document précise enfin que, "au total, la hausse sur le quinquennat atteindrait près de 4,5 milliards d'euros pour permettre le renforcement des moyens de l'enseignement scolaire".

Dépêche n° 609914